



L'Épeichette 137

BULLETIN DE LIAISON ET D'INFORMATION DU CORIF - OCTOBRE 2017



Concours 2017 "Nature urbaine "

Où un hérisson s'intéresse de près aux escargots narguant les bolides lancés sur l'autoroute...

Où un faucon crécerelle met en déroute des bernaches...



PAGE 4

Notez les dates des AG et AGE 2017

Une décision importante sera prise en fin d'année. Participez !

PAGE 19

La commission pédago compte sur vous...

Une réalisation ambitieuse attend les participants. Venez nombreux.

PAGE 21

A chaque année son calendrier Corif

Un bulletin de souscription est joint à *L'Épeichette* !

PAGE 27

Les « nuisibles », en ligne de mire

Corneilles, renards, mustélidés mais aussi ramier, geai etc. peuvent se retrouver nuisibles...

PAGE 33

Avec les pêcheurs bretons

Oiseaux et dauphins dans l'attente du retour des pêcheurs

PAGE 34

Extremadure, une contrée encore préservée

Vautour, loutre... vous attendent

En couverture :

*Les résultats du concours photo 2017.
Photos de D. Omarov, C. Bachelot,
J.-P. Mériaux, G. Elie.*

> Vie associative

Editorial	3
Planning des AG	4
Les échos du CA.....	5

> Activités associatives

Coopération avec le Sénégal	16
Une réserve exemplaire au Sénégal	18
Création de nouvelles expos	19
Le Corif édité chez Nathan	20
Le Collectif Photo en action	21
Le Groupe Faucons	22
Animations pédagogiques en images	24
Activité pédagogique au lycée Paul-Eluard	26

> Naturinfos

Conférence sur les nuisibles	27
------------------------------------	----

> Infornithos

Faucons pèlerins à Beaugrenelle	30
Apprendre à identifier les plumes	32

> Impressions naturalistes

> Voyages et découvertes

L'Extremadure	34
---------------------	----

> A vos plumes

Un Corifien vous parle d'Ouessant	38
---	----

> Inspirations naturalistes

> Saines parutions

Ma tribu	41
Trafic à la fosse aux griffes	42

> Corif pratique

> Participer : où et quand.....

.....	44
-------	----

Etudes, actions, communication...



Le Corif commence à prendre ses habitudes à l'Auditorium de la Mairie de Paris ! Cet automne, ce sont deux conférences qui y ont été organisées (en plus de celle du printemps pour le lancement de l'Atlas régional) : une pour rendre publics les enseignements de l'enquête Moineaux et l'autre pour examiner, en compagnie de l'ASPAS et du MNHN, la notion de "nuisible" d'un point de vue écologique et juridique et exposer les actions du Corif (c.f. page 27). Dans les deux cas, une centaine de personnes étaient présentes. Le sort du Moineau parisien a attiré l'intérêt des média (dont Europe 1, France Inter et France 2). Cette effervescence médiatique commence à se traduire par des contacts avec des acteurs locaux (individuels ou institutionnels) qui veulent agir pour arrêter le déclin du Moineau.

Ces deux conférences et leurs conséquences illustrent bien les modes d'action du Corif : des adhérents à l'initiative et mobilisés pour le travail sur le terrain, des salariés en pointe pour les actions juridiques, le travail avec d'autres associations et les scientifiques, des contacts avec les institutions politiques ou sociales pour mettre sur pied des mesures efficaces, une volonté d'alerter le public, des liens avec les initiatives citoyennes pour agir sur le terrain. Ces méthodes de travail, il nous appartiendra, quel que soit l'avenir de notre association, de les maintenir et les développer.

Frédéric Malher
Président du Corif

PETIT MÉMORANDUM

AGE, AGO ? Kesako ?

Vous êtes peut-être un peu perdu(e) dans les différentes assemblées dont on vous a parlé au sujet du projet de fusion du Corif avec la LPO. Voici quelques explications...

Le projet de fusion-absorption présenté par le conseil d'administration va de pair avec la dissolution du Corif. L'ensemble de la démarche doit suivre une procédure décrite dans nos statuts (ils sont téléchargeables sur le site Internet du Corif, rubrique "Bienvenue au Corif"). C'est une assemblée générale extraordinaire (AGE) qui doit se prononcer sur la dissolution, et donc sur l'ensemble du processus.

Il faut venir, et à l'heure !

Cette AGE ne peut délibérer (et donc voter) que si la moitié des adhérents inscrits au Corif au jour de l'AGE plus un sont physiquement présents (il n'y a pas de délégation possible). La jurisprudence montre que les adhérents doivent être présents physiquement du début à la fin de l'assemblée (de 19 à 22 heures). Vous êtes invités à l'AGE le 16 novembre 2017 à 19 heures. On vous demandera "d'émarger" à l'entrée de la salle, cela risque de prendre un peu de temps. C'est pour cela qu'il vaut mieux être à l'heure.

Une occasion d'échanger nos idées

S'il n'y a pas le nombre de présents requis, le "quorum" ne sera pas atteint et l'AGE ne pourra pas délibérer : il n'y aura pas de vote. Toutefois, il est prévu qu'un débat aura lieu avant le vote. S'il n'y a pas de vote, on aura

Assemblée générale extraordinaire

Jeudi 16 novembre 2017

19 heures précises

Salle située au sous-sol de l'église
Saint-Joseph des Epinettes,
40, rue Pouchet, Paris XVII^e

un peu plus de temps pour échanger idées, sentiments, arguments... Ce débat sera animé par deux personnes bénévoles compétentes, extérieures au Corif, qui auront pour mission de permettre l'expression de points de vues différents, sur les sujets qui seront apparus importants aux adhérents.

Eventuellement, une deuxième AGE

Si nous n'avons pas pu voter lors de la première AGE, une deuxième AGE sera convoquée pour le 16 décembre, juste avant l'assemblée générale ordinaire (AGO). Il n'y aura pas de quorum pour cette deuxième AGE.

Vote qualifié

Dans tous les cas, pour être adopté, le projet devra recueillir une majorité des deux tiers des votants. Les votants sont ceux qui déposent une enveloppe dans l'urne et à qui on aura dit l'habituel "a voté !". Les votes blancs et nuls sont donc inclus dans les votants.

LA SÉCURITÉ, C'EST PAS SIMPLE...

La sécurité, c'est pas simple...

Comme chaque année, le Corif a demandé à la Mairie de Paris l'autorisation d'installer son stand dans le square Jean-XXIII à l'occasion du week-end Faucons, mi-juin.

Mais, pour des raisons de sécurité, cette demande occasionne de plus en plus de formalités. La Mairie nous accorde l'autorisation, à condition que la Préfecture de police soit d'accord. Et là, les conditions sont draconiennes, bien que la Mairie de Paris assure déjà la sécurité des lieux qu'elle gère. La liste des précautions à prendre est très longue et il faut indiquer les mesures que nous entendons adopter pour les respecter.

Il nous a donc fallu construire ce dossier, avec un argumentaire. Du travail en plus pour l'équipe salariée également. Au final, l'autorisation de la Préfecture arrivera la veille de l'évènement. C'est mieux que l'année dernière où elle n'était pas arrivée du tout, et où notre animation avait dû être annulée.

Séance du 18 avril 2017

FINANCEMENT ASSOCIATIF

Le mécénat, c'est pas simple...

Un petit groupe de Corifiens s'est penché sur la question du mécénat. Et est passé à l'action. Cent vingt entreprises ont été prospectées pour rechercher autant du mécénat financier que du soutien en nature. Malheureusement, aucun fonds n'a pu être recueilli par cette première campagne. 40%

des entreprises que nous avons contactées sont de vrais contacts. 53% d'entre elles ne font pas de mécénat, n'ont pas de projet pour le moment, ou sont hors de nos "critères éthiques".

Un seul rendez-vous a été obtenu avec un point de vente Biocoop pour du mécénat en nature, et un projet a été déposé à la fondation Michelin pour obtenir un soutien pour notre projet Chevêche (mais il s'est révélé depuis ne pas être "dans leur périmètre").

L'expérience a toutefois été très enrichissante et augmente notre connaissance dans le domaine. Nous savons maintenant qu'il faut communiquer sur tous nos projets pour pouvoir les défendre correctement. Des fiches ont été préparées pour les présenter, et pour en présenter aussi le budget.

De nombreuses entreprises donnent la préférence à des projets portés par des collaborateurs. C'est le cas de 17 entreprises contactées.

Un appel sera fait dans *L'Épeichette* demandant aux Corifiens de se renseigner dans leur entreprise pour savoir si elle pratique le mécénat, directement ou par l'intermédiaire d'une fondation, et si elle est prête à financer un projet répondant aux objectifs de notre association. Dans un deuxième temps, évidemment, il faudra proposer et défendre ce projet, avec l'aide de notre équipe, bien sûr.

Cet appel est toujours valable. Les mécènes choisissent leur projet en début d'année en général. Il faut donc que tous les Corifiens passent à l'action dès maintenant sur le sujet pour être au rendez-vous début 2018.

Le travail accompli par l'équipe mécénat est très positif et il apporte au Corif un savoir-faire qu'il n'avait pas auparavant. Si vous voulez le rejoindre, ne manquez pas de le faire savoir au local.

Séance du 18 avril 2017

SECTEUR ÉTUDES

Pas que les oiseaux

Le CA du mois de mai est en général consacré à la présentation de l'activité du secteur Études. Colette Huot-Daubremont et Irène Anglade ont donc informé les administrateurs des actions que leur secteur a menées.

La majorité des dossiers traités concerne les oiseaux. Ils ont pour sujet la Chouette chevêche, des suivis généraux et des préconisations de gestion.

Une part importante de l'activité concerne l'agriculture, la gestion d'espaces naturels et le juridique : PAEC, réserves (en outre, un chantier nature est en préparation pour le terrain que nous avons en gestion à Saint-Cyr-sur-Morin), recours, consultations, courriers au sujet des atteintes à l'environnement, bois-énergie...

Mais notre équipe a aussi mené des travaux sur les chiroptères, les amphibiens, les reptiles, les insectes, la végétation, en particulier dans la réserve que nous cogérons à Antony.

Le Corif commence à développer une bonne connaissance des chiroptères et peut commencer à proposer son expertise en développement de population. Nous continuons à approfondir notre connaissance des colonies. Nous disposons d'un matériel performant que nous avons eu l'occasion de prêter à d'autres personnes menant des études.

Colette et Irène ont évoqué plus longuement l'exemple de la friche Kodak de Sevrans, proche du local de notre association.

Une convention entre la CDC Biodiversité (chargée de la gestion du site) et la commune de Sevrans a été signée. Le lieu doit être consacré à la biodiversité et à la promenade. Il n'y aura pas de dépollution.

Une étude est en cours pour un plan de

gestion « Oiseaux » et « Végétation » dans l'idée de garder au site son caractère de friche, de milieu ouvert. Mais peu d'espèces d'oiseaux sont présentes. Par contre, de bons résultats ont été obtenus en orthoptères.

Séance du 16 mai 2017

COLLOQUE ASPAS

Cinq motions pour le Renard

Les 12 et 13 mai derniers, l'Aspas (Association pour la protection des animaux sauvages) a organisé un colloque sur le Renard intitulé "Mieux connu, il sera bien vu". Au cours de ce colloque, cinq motions ont été votées, en voici les titres :

- Déclasser le Renard de la liste des nuisibles.
- Arrêter sa chasse en dehors des périodes légales.
- Abolir la vénerie sous terre.
- Interdire et réprimer la pratique des primes à la queue.
- Interdire l'utilisation de la bromadiolone.

Colette Huot-Daubremont, directrice du Corif, a proposé aux administrateurs de soutenir ces motions, car elles correspondent aux positions de notre association. Le CA exprime son accord. Le Corif diffusera ces motions sur son site Internet.

Séance du 16 mai 2017

FONDS EUROPÉENS

À faire, à plusieurs

Agnès de Balasy, administratrice, s'est documentée sur les fonds européens, dans le cadre d'une formation qu'elle suit. Elle a

Fusion Corif / LPO : Posez vos questions

Envoyez un mail à corif-lpo@corif.net, les administrateurs répondront à votre curiosité.

orienté ses recherches vers ce qui pourrait bénéficier au Corif, et nous a fait profiter de son travail qui est d'un grand intérêt pour notre association.

L'Union européenne propose, au travers de sa "stratégie 2020", divers types de financements dont certains peuvent concerner le Corif, à condition que le projet soumis corresponde à certains critères. Les sources pour trouver de l'information ont été identifiées, et les démarches pour soumettre nos projets ont été précisées.

Pour qu'un projet soit éligible, il faut construire une "fiche projet", identifier la mesure de financement adéquate, contacter les gestionnaires du fonds de financement, monter le budget prévisionnel, rédiger la candidature...

Cela demande d'exercer une veille et une préparation à l'avance. Cela demande également de nourrir des partenariats, car il est rare qu'un projet éligible puisse être porté par une seule structure.

Le Corif a actuellement un projet sur le Campagnol amphibie. La LPO a été contactée il y a quelque temps, mais nous n'avons pas de réponse. Il faudrait probablement impliquer le MNHN, la SFEPM, l'ONCFS, par exemple.

On envisage même de se déplacer à Bruxelles où il semble que l'on sera reçu et conseillé, pour les LIFE (instrument financier de la Commission européenne entièrement dédié à soutenir des projets dans les domaines de l'environnement et du climat, jusqu'à cinq millions d'euros !) et même pour les petits projets.

Séance du 17 juin 2017

FRAIS DES ADHÉRENTS

Offrir le choix

Il arrive que des adhérents engagent des frais lors d'actions qu'ils réalisent pour le Corif. C'est souvent le cas pour les frais d'essence pour transporter des personnes pour des études ou du matériel pour des stands, par exemple.

Les adhérents ont le choix de se faire rembourser ces frais, ou de les transformer en don.

Pour les projets financés, un document présentant les deux possibilités devra être fourni à l'adhérent qui s'y impliquera avant même qu'il n'ait commencé à engager des frais. Il devra retourner ce document au responsable du projet après y avoir exprimé son choix.

Séance du 17 juin 2017

FUSION CORIF-LPO

Calendrier

Pour le CA de juin, tous les éléments avaient été rassemblés. Ils ont permis d'établir un calendrier pour les procédures internes au Corif avant l'éventuelle fusion avec la LPO. Cela concerne les débats entre Corifiens, les assemblées générales, les publications...

Il s'établit ainsi :

12 septembre : conseil d'administration où l'on validera les comptes au 30 juin et le

traité de fusion et où on rédigera les convocations.

13 septembre : annonce par mail et sur corifdiscuss de l'ouverture du débat entre adhérents et avec le CA et du dépôt des contributions sur corifdiscuss, au local ou à *L'Épeichette*.

16 octobre : date limite de réception des convocations et des documents chez les adhérents.

20 octobre : date limite d'envoi des contributions au débat pour parution dans *L'Épeichette*, compilation par l'équipe de *L'Épeichette* pour parution dans un numéro spécial.

27 octobre : envoi en impression de *L'Épeichette* « Spécial contributions »

3 novembre : mise sous pli de *L'Épeichette* « Spécial contributions ».

8 novembre : arrivée chez les adhérents de *L'Épeichette* « Spécial contributions ».

16 novembre : première assemblée générale extraordinaire de dissolution et débat entre les adhérents.

16 décembre : assemblée générale ordinaire et deuxième assemblée générale extraordinaire si le quorum n'a pas été atteint à la première.

Séance du 17 juin 2017

FUSION CORIF-LPO

Conseil provisoire

Il est prévu, dans le traité de fusion, un comité provisoire ayant fonction de conseil territorial dont les douze membres auront été proposés par chacune des associations (six membres chacune). Il aura en outre comme

fonction d'organiser les assises de mars qui procéderont à l'élection du premier conseil territorial.

Au Corif, un conseil d'administration sera élu comme d'habitude lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 décembre. Ce CA désignera en son sein les six représentants du Corif au comité provisoire.

Séance du 17 juin 2017

ÉDUCATION À LA NATURE

Créativité, bonne humeur et optimisme...

Le CA de juillet a été en grande partie consacré à la présentation de l'activité du secteur "Éducation à la nature" par Lucille Bourgeois (responsable pédagogique) et Jean-François Magne (directeur adjoint en charge de l'éducation à la nature).

En préalable, les valeurs et qualités de l'équipe ont été mises en avant : passion pour la nature, passion de transmettre les connaissances, vertu de patience, faculté d'anticipation, bonne humeur, rigueur, exigence, créativité, autonomie, écoute des collègues, bienveillance, empathie, la complémentarité des salariés de l'équipe, les compétences des uns bénéficiant aux autres...

Sur la période du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet 2017, 509 demi-journées d'animations ont touché plus de 10 000 personnes, le tout avec une cinquantaine de contenus pédagogiques différents.

Quelques temps forts ont marqué cette première moitié de l'année :

- Création de l'activité « À la découverte de mon arbre » avec trois animations au parc de la Poudrerie pour les tout-petits. Cette activité a reçu un écho très favorable de douze conseillers principaux de circonscription, ce qui a valeur de validation sur le plan pédagogique. Ce projet est prêt à fonctionner mais il manque les financements pour le développer à la rentrée prochaine (Région et DRIEE entre autres n'apportent aucun financement sur le parc de la Poudrerie).
- Autre projet fort : « Découvrir et accueillir la biodiversité à l'école (DABE) » monté par tous les membres de l'équipe. Ce projet reconduit pour la rentrée est prévu sur 66 classes à partir d'octobre avec deux interventions par classe de deux heures et demie chacune. Dans ce projet, les enfants sont acteurs d'aménagements favorables à la nature dans leurs écoles. Le projet a été présenté à la Mairie de Paris dans le cadre d'un appel à projets, pour une quinzaine de classes.

Quelques autres projets ont été mis en œuvre : du land art en maternelle avec une pie comme actrice, un outil de reconnaissance des oiseaux pour les grands débutants en ornitho, se transformer en détective pour un oiseau qui a perdu son identité (spécifiquement pour les TAPE, Temps d'activités périodiques éducatifs des mardi et vendredi après-midi).

Les formations ornitho seront reconduites, elle rencontrent toujours beaucoup de succès. La Mairie de Sèvres et le département du Val-de-Marne sont candidats pour faire suivre des formations ornitho à leurs agents.

Question budget, Jean-François Magne est optimiste, on y arrivera sans souci particulier avec déjà des projets sous le coude, comme la reprise de programmes des lycées écoresponsables sur lesquels

Natureparif s'est désengagé. Le Graine s'est proposé de reprendre la création d'une « grainothèque » régionale sur le principe d'inventorier les plantes sauvages et potagères de chaque établissement impliqué, d'en récolter, conserver et semer les graines. Quatre lycées seront suivis par le Corif sur ce projet.

Séance du 4 juillet 2017

FUSION CORIF-LPO

Transfert des conventions

Au cas où la fusion serait votée par les adhérents du Corif à la fin de l'année, les conventions que le Corif a signées avec ses partenaires devront être transférées à la LPO.

L'équipe de direction pose la question de la manière dont cela va se passer. Faudra-t-il signer des avenants ?

Philippe Champion, trésorier, indique que les contrats sont toujours viables après une fusion, et qu'il n'est pas obligatoire de signer des avenants.

Toutefois, certaines conventions avec certains partenaires comme les conseils départementaux de l'Essonne ou de la Seine-Saint-Denis par exemple, sont annuelles et doivent être négociées en fin d'année.

Pour notre trésorier, il faudra interroger chaque partenaire.

On s'inquiète du cas du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis qui a choisi de répartir de manière égalitaire son budget de 80 000 € vers les projets concernant le Corif et la LPO avec 40 000 € pour chaque association. Qu'advient-il une fois la fusion effective ? Le soutien sera-t-il réduit de moitié ? Il faudra rester vigilant pour

que les conventions soient transférées dans de bonnes conditions.

Séance du 4 juillet 2017

FUSION CORIF-LPO

Organigramme

Le conseil d'administration a examiné le projet d'organigramme de la délégation LPO-IDF si celle-ci est créée par l'éventuelle fusion Corif-LPO. Ce projet a été élaboré par Jean-François Magne, notre actuel directeur-adjoint, après concertation avec Colette Huot-Daubremont, notre actuelle directrice et Isabelle Moreau-Bennabi, responsable de l'antenne LPO-IDF.

Sur certains points qui prêtent à discussion le conseil d'administration tranche, de manière à ce qu'un projet précis soit proposé à la LPO lors de la réunion qui doit se tenir le 7 juillet avec Isabelle Moreau-Bennabi et Olivier Dénoue, secrétaire général exécutif de la LPO.

Le CA demande à être tenu rapidement au courant des résultats de cette réunion.

Séance du 4 juillet 2017

RENARD DANS LES YVELINES

De la lenteur de la justice...

Nous avons reçu un courrier daté du 4 août 2017 du tribunal administratif de Versailles concernant un recours contre un arrêté de tir du Renard dans le département qui avait été enregistré en septembre 2015...

Le tribunal remarque que notre recours

porte sur un arrêté du préfet des Yvelines qui autorisait le tir du Renard jusqu'en septembre 2015. Cet arrêté ne produit donc plus d'effet depuis presque deux ans. De ce fait, le tribunal administratif nous demande si nous souhaitons ou non poursuivre notre action (produire un nouveau mémoire, envoyer une lettre pour maintenir ou pour se désister).

L'intérêt du maintien serait d'avoir un jugement nous permettant d'intervenir en référé une prochaine fois... à condition de gagner notre recours, bien sûr ! Le risque est celui d'avoir un recours abusif.

Une discussion préparatoire par mail entre les administrateurs et les permanents concernés (Colette, Irène et Jean-Pierre) a eu lieu.

Il apparaît qu'il est assez anormal de publier des arrêtés dont la période d'application n'est pas compatible avec les possibilités de recours. Mais cela n'empêche pas les recours de suivre leur cours, preuve en est la relance du tribunal administratif.

Comme un jugement favorable est encore possible, et qu'il serait bon de s'en prévaloir pour le futur, le conseil d'administration décide de ne pas se désister.

Séance du 12 septembre 2017

FUSION CORIF-LPO

Documents validés

Conformément au calendrier qu'il a prévu, le conseil d'administration a procédé à l'examen de certains documents, en vue de leur validation.

Des derniers ajouts ont été faits au traité de fusion :

- Sur les assurances.

- Sur la définition de la délégation régionale.
- Sur l'impôt sur les sociétés (auquel le Corif est assujéti, mais dont le montant est égal à zéro).

Des modifications mineures de forme sont également notées.

Le CA vote l'adoption du traité sous réserve de ces modifications (huit administrateurs présents et un vote par mail) :

- Pour : huit voix.
- Contre : zéro voix.
- Abstention : une voix.

La rédaction de l'avis de publication est soumise aux administrateurs pour approbation (huit administrateurs présents) :

- Pour : sept voix.
- Contre : zéro voix.
- Abstention : une voix.

On procède ensuite à l'approbation de la convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 16 novembre 2017. On prévoit également une deuxième assemblée générale extraordinaire le 16 décembre 2017 au cas où le quorum ne serait pas atteint le 16 novembre.

Le CA approuve la convocation de l'AGE du 16/11/2017 et de l'éventuelle AGE du 16/12/2017 :

- Pour : neuf voix.
- Contre : zéro voix.

Séance du 12 septembre 2017

FUSION CORIF-LPO

Favoriser le débat

Il est prévu que l'assemblée générale extraordinaire du 16 novembre soit l'occasion d'un débat de vive voix entre Corifiens, pro-

longeant celui qui est prévu par le biais des contributions envoyées sur corifdiscuss ou à *L'Épeichette*.

Le CA décide que les salariés qui le souhaitent peuvent venir à l'AGE du 16/11 et participer au débat, à titre personnel. Cette participation étant volontaire, elle n'est pas décomptée sur le temps de travail.

Un précédent débat en assemblée générale avait bénéficié du savoir-faire d'Aurélie Proust, animatrice nature, dans l'animation de débats. Cette expérience, bien acceptée par les adhérents, avait été positive. Aurélie a renouvelé son offre d'aide pour l'assemblée générale extraordinaire.

Le CA a accepté cette aide, tout en remarquant qu'Aurélie ne pourrait elle-même animer ce débat, car il convenait que ce rôle soit joué par quelqu'un de "neutre", a priori extérieur au Corif.

Le CA a confié à Aurélie et à Philippe Maintigneux la mission d'organiser l'animation de ce débat, avec dans l'idée de recourir à toute méthode efficace pour favoriser l'expression de tous les avis, de tous les sentiments des adhérents de notre association.

Avec l'aide de Jean-François Magne, un appel a été lancé sur les réseaux d'éducation à la nature, du Graine en particulier, pour "recruter" un animateur qualifié et bénévole.

Plusieurs candidats ont répondu à notre demande, avec, dans certains cas, des propositions très concrètes. Ce qui a permis de commencer rapidement l'étude de cette animation qui sera présentée dans un prochain CA.

Séance du 12 septembre 2017

COMMUNICATION

Le Corif très présent

Un point est fait par le CA car la période qui vient sera marquée pour notre association par une forte présence sur le plan de la communication.

Deux évènements sont prévus : une conférence présentant les résultats de l'enquête moineaux et une conférence sur la discutable notion de "nuisible". Des communiqués de presse seront envoyés, l'information sera relayée sur notre site Internet, sur notre page Facebook et notre compte Twitter.

Il s'avèrera que, par le jeu des partages, notre annonce de la conférence "Nuisible, vraiment" aura touché plus de 10 000 personnes.

Le bilan que l'on peut faire au moment de la rédaction de ce numéro de *L'Épeichette* de ces deux campagnes est satisfaisant.

La publication des résultats de l'enquête moineaux Corif/LPO a donné lieu à de nombreuses interviews (assurées par le Corif) et à un grand nombre d'articles dans la presse écrite (merci au "Parisien"), la radio ("La tête au carré", notamment), la télévision (Le "20 heures" de France 2) et des sites web d'information.

La conférence que nous avons organisée le 18 septembre à l'auditorium de l'Hôtel-de-Ville de Paris, grâce au soutien de la Mairie de Paris, a été un succès.

Nous avons également organisé le 9 octobre une conférence intitulée "Nuisible vraiment", toujours à l'auditorium de

l'Hôtel-de-Ville de Paris qui a rencontré un vrai succès: nous avons battu notre record de participants (voir page 27).

Les interventions de Frédéric Malher, de Colette Huot-Daubremont, de Frédéric Jiguet du Muséum national d'histoire naturelle et d'Ariane Ambrosini, juriste de l'Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS) lui ont assuré une bonne tenue.

Séance du 12 septembre 2017

EMPLOI AIDÉS

Le Corif épargné ?

Le CA s'est interrogé sur l'incidence sur notre association de la nouvelle politique gouvernementale sur les emplois aidés.

Jean-François Magne indique que les contrats en cours continuent. Mais il y aura moins de possibilités d'en obtenir de nouveaux en 2018.

Le Corif a actuellement deux contrats en cours.

- Le premier se termine le 30 novembre 2017. Il sera remplacé avant la fin de l'année, avant l'entrée en vigueur des mesures de suppression, avec un peu de chance ce pourra être par un contrat aidé.
- Le second se termine fin février 2018. Il sera remplacé dans le cadre de notre politique d'emplois saisonniers.

Il y a d'autre part un emploi tremplin en cours. Il n'est pas concerné car les emplois tremplin sont gérés par la Région.

Séance du 12 septembre 2017

FUSION CORIF-LPO

Le débat pour tous

Pendant la réunion administrateurs-salariés, les permanents ont exprimé le souhait de pouvoir publier une contribution au débat sur la fusion avec la LPO.

Le CA est d'accord pour que les salariés interviennent dans le débat. Il sera précisé aux salariés et aux adhérents que les salariés interviennent en leur nom personnel.

Séance du 26 septembre 2017

FUSION CORIF-LPO

Quelle question ?

Le CA décide que la question posée concernera l'approbation du projet de fusion, dans la terminologie préconisée par le cabinet FIDAL (qui conseille le Corif et la LPO dans l'opération de fusion), et avec deux réponses possibles : « oui » ou « non ».

Séance du 26 septembre 2017

VIE ASSOCIATIVE

Calendrier 2018

Pour permettre la réalisation du désormais traditionnel calendrier du Corif, le CA a défini les dates des évènements associatifs de l'année prochaine :

- Conférence « Bienvenue au Corif » (à rebaptiser « Conférence Bienvenue », probablement) : 10 février.
- Formation ornitho : débutants, 19-23 mars ; perfectionnement session 1, 9-13 avril et 14-18 mai ; session 2, 16-20 et 23-27 avril.
- Stoc-Eps : 1^{er} mars-31 mars pour les espèces précoces ; premier passage obligatoire : 1^{er} avril – 8 mai ; second passage obligatoire 9 mai – 16 juin.
- Enquête moineaux : 24 mars – 1^{er} avril.
- Fête de la nature : 23-27 mai.
- Rencontres ornithologiques de printemps : 26 mai.
- Week-end « Faucons de Paris » : 16-17 juin.
- Opération migration : 13-14 octobre.

Séance du 26 septembre 2017

FUSION CORIF-LPO

Quel vote ?

La séance du conseil d'administration du 26 septembre a été complétée par une délibération et un vote par mail concernant la rédaction de la convocation de l'assemblée générale extraordinaire du 16 novembre 2017, la rédaction de la question qui y sera soumise au vote des adhérents, l'organisation de ce vote.

Le 4 octobre 2017, neuf administrateurs ont approuvé la rédaction de la convocation.

Le même nombre d'administrateurs a aussi décidé que le vote par procuration et le vote par correspondance seront acceptés sans toutefois que, conformément aux statuts du Corif, le nombre de votants n'ait d'influence sur le quorum.

Huit administrateurs ont approuvé la rédaction de la question, un administrateur aurait préféré que l'on dissocie la question en deux, pour mettre à part le vote sur le mandat au président.

Echanges et votes par mail entre le 26 septembre et le 4 octobre.

FUSION CORIF-LPO

Budget d'objectifs 2018

La LPO a établi un budget prévisionnel d'objectifs pour la LPO nationale et les cinq entités qui pourraient la rejoindre après le processus de fusion-absorption actuellement en cours.

Pour ces cinq associations, le budget a été calculé à périmètre égal à ce qu'il est à ce jour, et donc pour l'Île-de-France seuls ont été comptés les produits et les charges correspondant à l'équipe actuelle du Corif. Le budget est évalué pour le Corif à 505 000 €, ce qui est supérieur de 12 % au budget prévisionnel qui avait été établi par notre trésorier pour nous en 2017.

Les administrateurs et la direction sont d'accord pour estimer ce montant trop élevé et se demandent si les calculs ont été faits à partir de chiffres appropriés et, en particulier, s'ils ont correctement pris en compte l'évolution de notre masse salariale en 2017.

La direction est chargée de faire rapidement des vérifications auprès de la LPO. Il est convenu qu'il faut baisser ces objectifs et établir un budget à l'équilibre pour l'ensemble de l'équipe et pas seulement pour « l'équivalent-Corif ».

Après examen et travail sur nos propres comptes, Philippe Champion indique également qu'il convient d'être prudent sur les objectifs de recettes.

Séance du 10 octobre 2017 et échanges ultérieurs par mail

AGE DU 16 NOVEMBRE 2017

Pour que tous s'expriment

Les adhérents du Corif sont conviés à participer à l'assemblée générale extraordinaire du 16 novembre 2017. Elle se tiendra dans la salle située au sous-sol de l'église des Epinettes, 40, rue Pouchet, dans le XVII^e arrondissement.

Cette assemblée est convoquée pour que les adhérents se prononcent sur le projet de fusion-absorption avec la LPO présenté par le CA. Cette opération entraînant la dissolution de notre association, un quorum doit être atteint, conformément à l'article 21 de nos statuts. La moitié des adhérents plus un doivent être présents pour que l'assemblée puisse délibérer. Au 9 octobre 2017, le Corif avait 617 adhérents. Pour définir si le quorum est atteint, on compte les personnes physiquement présentes pendant la totalité de l'AGE.

Si ce quorum n'est pas atteint, un nouvelle AGE sera convoquée pour le 16 décembre, avant l'assemblée générale ordinaire, qui pourra délibérer sans quorum.

Comme annoncé, l'assemblée générale du 16 novembre sera l'occasion d'un débat de vive voix entre corifiens, faisant suite à celui qui s'est tenu par le moyen des contributions écrites sur corifdiscuss et/ou dans *L'Epichete* "spéciale contributions".

Lors du CA du 12 septembre, les administrateurs avaient décidé qu'il fallait que le débat soit animé par quelqu'un d'extérieur au Corif. Nous avons reçu plusieurs candidatures à l'appel qui a été lancé dans les réseaux d'éducation à la nature. Deux personnes ont

été retenues et le CA a examiné les réflexions menées par le petit groupe en charge de l'organisation du débat.

On s'est d'abord mis d'accord sur le fait que le "débat" doit plutôt être une discussion et que les buts de l'animation sont de :

- Permettre aux adhérents de savoir s'ils vont répondre "oui" ou "non" à la question qui va leur être posée au cours de l'AG et qui figure sur la convocation.
- Permettre aux diverses opinions de s'exprimer.
- Permettre les argumentations, les questions plutôt rationnelles, et aussi permettre l'expression des sentiments, des craintes, des espoirs, l'expression de ce qui peut apparaître comme plus « irrationnel ».

Anne, Aurélie, Laurence et Philippe ont donc commencé à construire un projet en accord avec le CA.

Il se dessine que le débat sera animé par deux personnes, qu'un système de tickets de parole sera instauré, et que d'autres moyens seront mis en œuvre pour faciliter l'expression de tous et aborder la variété de sujets nécessaires.

Surveillez vos mails émanant du Corif, vous serez sûrement sollicités.

Séance du 10 octobre 2017

POSTE PARTAGÉ

La bonne formule ?

Le Corif partage à "50/50" avec l'association Nature & Société un contrat aidé valable jusqu'à la fin de 2018 portant sur un poste d'assistant.e administratif.ve. C'est Marion Garsault qui occupe ce poste mais elle souhaite évoluer vers une autre situation.

Fusion Corif / LPO : Posez vos questions

Envoyez un mail à corif-lpo@corif.net, les administrateurs répondront à votre curiosité.

Dans un esprit constructif, elle a fait part à l'équipe de direction et au conseil d'administration (ainsi qu'à Nature & Société) de ses réflexions sur ce poste de manière à ce que la personne qui va lui succéder en bénéficie.

Marion trouve qu'elle n'a pas la possibilité d'aller assez loin sur les projets de financement, étant trop occupée par des tâches administratives qui sont très pressantes. Il y a des périodes plus calmes et des périodes plus chargées, mais ce sont les mêmes pour les deux associations.

Elle trouve difficile d'entamer et de finir un projet sur deux journées et demie. Il arrive qu'elle commence quelque chose qui va être fini par quelqu'un d'autre. Ce qui pose des problèmes de transmission, qui compliquent les choses et prennent du temps.

Elle suggère que ce sont des points que le Corif devra prendre en compte pour le recrutement de la personne qui va lui succéder.

Effectivement, administrateurs et direction sont d'accord sur ce point.

Séance du 10 octobre 2017

AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SUNUGAL ENVIRONNEMENT ACTION (ASEA)

Collecte de matériel optique

J'ai fait la connaissance de Sylla Daouda, président de l'Association Sunugal environnement action (ASEA) et ornithologue à l'IRD (Institut de recherche pour le développement), il y a plus de dix ans à l'occasion d'un voyage ornithologique que nous avons concocté avec Fernand Deroussen, Muriel Penpeny et Sandy Barberis.



Association Sunugal environnement action

L'ASEA a été créée le 2 janvier 2006. C'est une association à but non lucratif qui regroupe actuellement 135 membres, tous bénévoles.

Ses activités ont pour but de :

- Sensibiliser, informer et responsabiliser les populations aux problèmes environnementaux ;
- Diffuser les connaissances acquises sur la répartition, la reproduction, le comportement et les habitats des oiseaux du Sénégal ;
- Favoriser la protection des oiseaux et la préservation de leurs habitats ;
- Diffuser les connaissances acquises sur l'ornithologie amateur au Sénégal ;
- Identifier et caractériser des sites d'intérêt pour la conservation de la biodiversité ;

- Organiser des randonnées ornithologiques et des voyages ornithologiques ;
- Participer au développement des programmes d'inventaire et de suivi ornithologique ;
- Organiser des campagnes de nettoyage et de reboisement.

Activités pédagogiques

L'ASEA reçoit de nombreux élèves (plus de 1500 scolaires par an) sur le sentier de découverte de la Réserve écologique expérimentale de l'IRD de Mbour, petite ville de l'ouest du Sénégal, située sur la Petite-Côte à environ 80 km au sud de Dakar.

Ouvert au public depuis la fin des années 1990, le sentier s'est révélé être un formidable outil pour les activités d'éducation à l'environnement que l'ASEA propose aux écoles de Mbour et des environs.

Comment aider ?

Notre association se propose de recueillir vos équipements et de les faire acheminer directement à l'ASEA. Ceux-ci peuvent être envoyés ou déposés (en semaine et aux heures d'ouvertures) dans les locaux du Corif à Vaujours ou à l'occasion de l'Assemblée générale extraordinaire du 16 novembre.



Aide indispensable

Malheureusement, l'ASEA ne dispose que de deux paires de jumelles pour ses sorties pédagogiques. Ce n'est évidemment pas suf-

fisant pour que les enfants puissent apprécier la richesse ornithologique du site malgré l'animation attrayante de ces visites.

C'est pourquoi, le Corif relaie avec plaisir, mais aussi avec beaucoup d'espoir, la sollicitation de Sylla Daouda qui a besoin de jumelles, et pourquoi pas de longues-vues (et tout autre accessoire : trépieds, étuis...) pour offrir aux scolaires des visites de terrain de qualité.

Jean-François Magne

Randonnées et découvertes

L'Association Sunugal Environnement Action (ASEA) organise des randonnées et des voyages ornithologiques. Prochains voyages du 02 au 14 janvier et du 02 au 12 février 2018.



*A gauche, baobab dans la réserve de MBour.
Ci-dessus, Guêpier à gorge blanche. Ci-dessous,
Sylla Daouda accompagnant quelques corifiens.*



La Réserve écologique et expérimentale de l'IRD - Mbour

La Réserve de Mbour a été créée en 1946 pour accueillir un observatoire géophysique. Les activités se sont par la suite diversifiées dans le domaine de l'écologie.

Un sentier écologique d'une grande richesse...

Ce site, entièrement protégé depuis sa création, est un îlot de verdure dans un environnement très dégradé et renferme une diversité végétale et avifaunistique très importante. C'est pour ces raisons que ce site et sa collection scientifique constituent un trésor inestimable pour le Sénégal, l'Afrique et le monde. En plus, il représente un outil pédagogique unique à cause de la diversité des habitats que les scolaires et les étudiants peuvent découvrir en quelques heures de parcours de son sentier écologique.

Pas moins de 400 espèces d'oiseaux...

La richesse de la collection fait que le visiteur profane ou professionnel peut y voir la quasi-totalité des espèces d'oiseaux que l'on peut trouver au Sénégal et en Gambie

Ce site protégé du littoral, offre dans un espace très limité (70 ha) une grande diversité de milieux écologiques (savane arborée, lagune littorale, une zone de mangrove et une zone dunaire) et une grande variété d'espèces d'oiseaux (400 espèces d'oiseaux recensées).

Voyage ornithologique ? Ne pas hésiter...

Située entre la Réserve naturelle d'intérêt communautaire de la Somone au nord et le Parc national du delta du Saloum au sud, la Réserve écologique et expérimentale de l'IRD est devenue un incontournable du programme du voyage ornithologique au Sénégal parrainé par le Corif et l'ANY (Association des naturalistes des Yvelines).

Tous les ans, Sylla Daouda nous y accueille avec enthousiasme pour partager ses connaissances avec pédagogie.

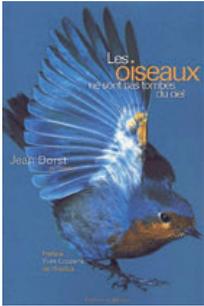
Jean-François Magne, Sylla Daouda



EXPOSITION CORIF

Commission pédagogique : le retour

Depuis le succès du guide Débuter en Ornithologie, la commission pédagogique du Corif s'est reposée, il faut dire que c'était un investissement important des adhérents mais aussi des animateurs salariés.



Vous avez reçu au mois de septembre un mail vous présentant le projet et vous invitant à rejoindre le groupe de travail, vous êtes une quinzaine à avoir répondu présent. Une rencontre sera organisée fin octobre pour en discuter, afin

de définir le projet, la manière de plancher dessus, relever les premières idées...

L'idée est de créer tous les ans quelques panneaux d'exposition sur les oiseaux. Notre base de travail est le livre de Jean Dorst, ancien directeur du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, *Les Oiseaux ne sont pas tombés du ciel* éditions Jean-Pierre de Monza.

Dans ce livre, sont abordées de nombreuses notions, divisées en chapitres et sous chapitres, qui seraient notre fil conducteur, qui va des dinosaures, au régime alimentaire, aux couleurs des oiseaux, les adaptations, les oiseaux de mer... Bien entendu, depuis des avancées ont été faites sur les connaissances des oiseaux qu'il faudra mettre à jour.

Et chaque année selon le thème et ce que nous voulons transmettre nous pourrions créer trois, quatre... panneaux. Ces panneaux pourront être exposés au pavillon Maurouard à Vaujours, puisque chaque année nous devons, en contre-

partie de l'occupation des locaux, faire une programmation d'expositions, avec accueil du public. Au fil des ans, nous obtiendrons une exposition de plus en plus riche. Et le jour où nous aurons notre écomusée de l'oiseau, nous serons prêts !

Il nous faudra trouver des partenaires financiers pour éditer ces panneaux tous les ans, et/ou les louer à des organismes telles que les bibliothèques.

Si vous ne vous êtes pas encore manifestés pour rejoindre le groupe de travail et que vous êtes intéressés, il n'est pas trop tard pour apporter votre participation. Nous vous donnerons régulièrement des nouvelles de l'avancée des travaux.

Aurélié Proust
aurelie.proust@corif.net

Jean Dorst en 1989 consultant l'atlas ornithologique d'Audubon



COLLABORATION ET PARTICIPATION

"La clef des chants" chez Nathan

Les éditions Nathan-MDI proposent des outils pédagogiques clés en mains ou modulables aux enseignants du primaire.

Le catalogue MDI s'enrichit tous les ans de nouveaux titres et de nouveaux supports.

Le Corif a collaboré cette année à la création d'un coffret pour les « coins lecture » des classes de CM1.

La fiche 6 de ce coffret porte sur l'écoute des oiseaux et s'inspire d'un panneau de notre exposition La clef des chants avec des illustrations de Sandy Barberis.

Jean-François Magne,
Directeur adjoint



Concours 2017 "Nature urbaine"

Premier prix : **Dauren Omarov pour le hérisson aventureux**
 Deuxième prix : **Cédric Bachelot pour les bernaches en vol**
 Troisième prix : **Jean-Pierre Mériaux pour le faucon crécerelle en saint-esprit**
 Mention spéciale à : **Gérard Élie pour des escargots contemplatifs**

Bravo, ces photos méritaient bien de figurer sur la couverture !

Calendrier 2018



À consommer, diffuser, offrir sans modération. Un coup de chapeau à Michel Sitterlin toujours aussi efficace et merci à tous les participants au concours, que leurs photos aient été ou non retenues et primées.

Bulletin de souscription joint à cet envoi.

En 2018... Le rouge est mis !

C'est le titre d'un film de Gilles Grangier de 1957. Ce pourrait être celui du concours 2018 proposé au talent de tous et toutes les photographes du Corif.

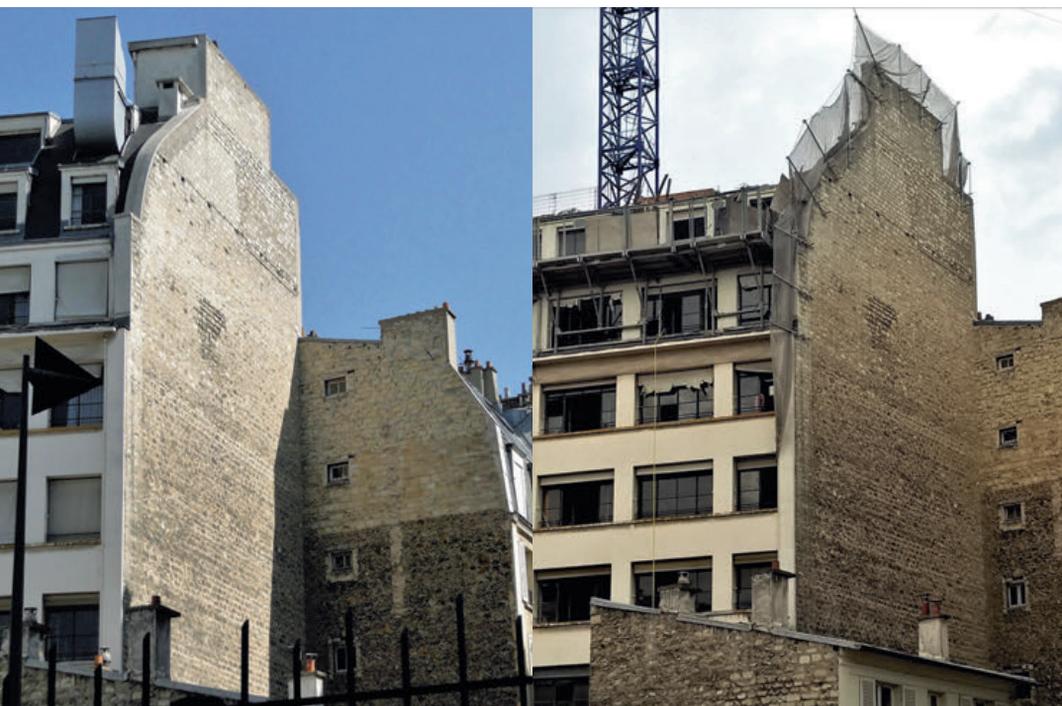
Tous les détails du concours dans L'Épeichette 136, page 25.

À vos boîtiers, faites rougir vos APN...

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Quelques photos en guise de bilan

Dans le prochain numéro de L'Épeichette, vous pourrez lire le compte rendu d'activités du Groupe Faucons. En attendant quelques photos illustrant qu'un site, depuis longtemps occupé, a été préservé pour les futures campagnes (... première, bien entendu... private joke) et la réussite d'une nidification.



État des lieux en avril 2017 avant le début des travaux.

État des lieux, fin septembre 2017.
Travaux spectaculaires.

Nous vous avons tenu au courant de notre intervention sur le chantier de la rue Campagne-Première pour préserver un nid de faucons (page 27 du numéro 135).

Un robuste filet a été tendu au sommet du pignon pour éviter la chute éventuelle de matériaux divers. La partie gauche de l'immeuble après arasement va être rehaussée. Espoir que ces travaux ne gêneront pas le couple de crécerelles.

Texte et photos : Jean Hénon

Dans le XVIII^e arrondissement, avenue Marx-Dormoy, la façade de l'église Sainte-Jeanne d'Arc abrite depuis plusieurs années un couple de faucons dont la nidification est régulièrement suivie par des observateurs du Groupe Faucons. Cette année, six petits ont pris leur envol.



C'est Jean-Claude N'Diaye, un participant de l'association ECObox (*L'Épeichette* 125), impasse de la Chapelle dans le XVIII^e qui nous a adressé ces photos retraçant la campagne 2017 de la nidification à l'église Sainte Jeanne d'Arc. Merci.



Enfants et adultes à la découverte de la nature

Les activités pédagogiques du Corif en images...



Formation ornitho

En haut atelier : identification des plumes avec Cloé Fraigneau (voir page 32).

Ci-contre et ci-dessous sur le terrain : observation, consultation des guides et identification des oiseaux.





Sur le terrain, avec les scolaires

Découvrir, sentir, expérimenter, dessiner, présenter toutes les observations de la journée.
Photos prises dans le parc de la Poudrerie à Vaujours et à Provins.



YOMI Photos Lucille Bourgeois

LYCÉE ÉLUARD À SAINT-DENIS

Les élèves, le potager, l'animateur

*Nouvelle rentrée,
nouvelle activité,
nouveaux
apprentissage.*

Un nouveau groupe d'élèves va découvrir le potager et devra s'en occuper tout au long de l'année scolaire. Première immersion avec une activité de recueil des représentations.

Pour consigne

Ramasser trois éléments dans le jardin :

- quelque chose que tu trouves "joli",
- quelque chose qui pique,
- quelque chose qui sent bon.

Cette activité permet une première rencontre entre l'élève et le potager, et avec l'animateur. Elle sert également de première évaluation, pour ainsi voir ce que connaissent les élèves, le vocabulaire utilisé, les peurs et les appréhensions sur certaines zones du jardin...

Rendez-vous tout au long de l'année pour suivre ce projet !

Lucille Bourgeois



CONFERENCE LE 9 OCTOBRE DERNIER

Nuisibles, vraiment ?

À l'initiative du Corif, une conférence a eu lieu le 9 octobre à l'auditorium de l'Hôtel de ville de Paris. Le thème : « Nuisibles, vraiment ? » 131 personnes étaient inscrites.



Nuisible ? Une notion discutable

Comment comprendre la notion de « nuisible » chez des espèces sauvages qui ont toute leur place dans la nature ? Président du Corif, Frédéric Malher est intervenu sur cette notion discutable de nuisible.

A-t-elle une signification sur le plan écologique ? Manifestement non. Entre les différentes espèces animales et, en particulier entre proies et prédateurs, il s'établit un équilibre naturel. Il n'y a pas d'espèces prenant le pas sur d'autres sauf les cas particuliers d'introductions accidentelles dans des écosystèmes récents ou confinés (îles). D'un point de vue écologique, la notion de nuisible ne veut rien dire. Et sur un plan économique sur une activité telle l'agriculture ? En prenant l'exemple du Corbeau freux, souvent incriminé dans des

destructions de semis, il s'avère qu'une espèce n'est jamais nuisible en elle-même, mais qu'elle peut être ponctuellement gênante. Le Corbeau freux est granivore en automne-hiver, d'où une incidence sur les cultures, et insectivore au moment de la reproduction avec des bénéfiques pour l'agriculture. Pourtant les campagnes de destruction portent sur les corbeautières au moment où ce corvidé consomme des insectes. Il vaudrait mieux prendre des mesures préventives intelligentes.



Frédéric Malher a introduit la conférence en s'interrogeant sur la notion de "nuisible" : "nuisible pour qui ?"



Frédéric Jiguet, du Muséum, a présenté son étude en cours sur les corneilles parisiennes.

Les corneilles à Paris

Professeur, chercheur au Muséum national d'histoire naturelle à Paris, Frédéric Jiguet mène une étude sur les corneilles de Paris, notamment par une campagne de baguages. Trois cents corneilles ont ainsi été baguées et elles sont suivies par plusieurs adhérents du Corif, entre autres. L'étude découle de jugements non vérifiés comme quoi les populations de corneilles auraient explosé ces dernières années et que ces noirs volatiles causent des nuisances. Une campagne de destruction a même été menée au Jardin des Tuileries avec 36 corneilles tuées en six mois. Mais il n'y a pas moins de corneilles, la place vacante est prise par d'autres oiseaux. La destruction d'animaux en général pour diminuer leur nombre ne règle pas le problème des nuisances. Les corneilles ne sont plus tuées aux Tuileries. La solution vis-à-vis des poubelles qui étaient vidées de leur contenu par les oiseaux est passée finalement par la pose de couvercles, une solution alternative assez simple à trouver et à mettre en place pour résoudre la question. Mais les corneilles se rendent coupables d'autres nuisances contre lesquelles Frédéric Jiguet tente de trouver des explications et des solutions

comme le cas de destruction de pelouses (les corneilles y cherchent des larves d'insectes) ou des oiseaux agressifs vis-à-vis de passants. Cette dernière situation ne concerne que quelques individus parmi des milliers et ne se produit que pendant la reproduction. Le spécialiste du Muséum invite les observateurs à rapporter les observations de corneilles baguées en mentionnant la couleur et le numéro de bague (3 chiffres) ainsi que le lieu et la date de l'observation et en envoyant les données à l'adresse suivante : corneilles@mnhn.fr

Plaidoyer pour le Renard

Un film réalisé par Corinne Rolland d'une dizaine de minutes a été diffusé : un plaidoyer pour sortir le Renard roux de son statut de « nuisible » en France. Il y a entre 600 000 et un million de renards tués chaque année.

Législation et sémantique

Juriste à l'Aspas, Ariane Ambrosini a présenté la législation en vigueur avec une réforme en 2012. On ne parle plus explicitement



Piège "livre de messe" pour rat musqué, mais aussi pour fouines, putois, et autres mustélidés.



Colette Huot-Daubremont (directrice du Corif qui a présenté les actions de notre association), Ariane Ambrosini (juriste à l'Aspas, qui est intervenue sur "Les « nuisibles » et le droit et Frédéric Jiguet répondent aux questions de la salle.

de « nuisible » mais d'espèce susceptible d'occasionner des dégâts. Mais dans les faits, ce changement de sémantique ne modifie en rien la destruction qui concerne 19 espèces : 7 oiseaux et 12 mammifères, avec des décisions qui se prennent sur le plan départemental. Le renard tient la palme du nombre de département où on le classe nuisible : 90. Mais les actions de l'Aspas et d'autres associations naturalistes peuvent porter leur fruit puisque le renard a été retiré de cette liste en Savoie. Et en ce qui concerne les mustélidés (martres, putois, fouines...), la tendance est plutôt au déclassement dans plusieurs départements grâce aux recours effectués. Même si la prise de conscience est lente et que le lobby des chasseurs est la principale cause de cette situation, « *il ne faut pas baisser les bras* », témoigne Ariane Ambrosini.

Le point sur les actions du Corif

Directrice du Corif, Colette Huot-Daubremont a fait une présentation plus francilienne de la situation en prenant l'exemple

de la Seine-et-Marne en particulier. 7 000 à 10 400 renards y ont été tués par an entre 2011 et 2014, ainsi qu'entre 3300 et 4800 pies parmi les espèces classées « nuisibles ». Les attaques d'arrêtés préfectoraux ont été couronnées de plus ou moins de succès. La martre avait été ainsi retirée de la liste pendant plusieurs années avant d'y revenir en 2015 malheureusement.

Colette met en avant les montants marginaux des dégâts déclarés sur les activités économiques concernant la pie et le renard tout en rappelant que, sur le plan écologique, la notion de nuisible ne tient pas. Pour ajouter de la complexité à la question de la « régulation » d'espèces, même certaines qui ont un statut d'espèce protégée peuvent faire l'objet de destructions autorisées localement comme le Grand Cormoran. Là encore, à l'actif du Corif, des arrêtés d'autorisations de tirs ont été attaqués avec, comme succès, des arrêts de tirs dans l'Essonne et en Seine-et-Marne certaines années.

La vigilance est toujours de mise

À l'issue des interventions de Frédéric Malher, Frédéric Jiguet, Ariane Ambrosini et de Colette Huot-Daubremont, une place a été accordée aux multiples questions.

Mais une conclusion s'impose : le combat continue pour remettre en cause cette notion de « nuisible ».

Texte et photos, Christian Gloria

SUR LA DALLE DE BEAUGRENELLE

Faucons pèlerins du XV^e

Un couple de faucons pèlerins a élu domicile depuis quelques années dans la tour-cheminée du CPCU (chauffage urbain) dans le nid installé par Dominique Robert à destination des crécerelles. À l'occasion de l'animation "Beaugrenelle en fête", le Groupe Faucons a tenu un stand et a contacté nombre de visiteurs qui découvraient la richesse naturaliste de leur quartier.



Vers 16 h, merveille d'organisation, les *pèlerins oiseaux* se sont montrés, repérés par Frédéric. Ils (un adulte et un jeune) sont restés posés presque jusqu'à la fin, sur la tour Cristal, loin mais présents. Les visiteurs de la fin d'après-midi ont pu les voir aux jumelles.

Enfin, sachez, qu'on nous a demandé de fournir 15 faucons pour chasser les pigeons ! Nous n'avons pas ri mais laissé entendre qu'on n'avait pas trop de moyens pour contrôler la nature. On a laissé un flyer... (attendons la commande ! !).

À suivre (il faut prévenir Dalila si une commande arrive !).

Nous partîmes trois (Anne, Olivier, Michel) à 13 h pour installer le stand, mais par un prompt renfort, nous nous vîmes six en fin d'après midi, rejoints par Marie-France, Jean et Frédéric . Annette est aussi passée nous encourager.

À 14 h, nous attendions le pèlerin dans les deux sens du terme. Les *pèlerins homo sapiens* sont arrivés les premiers, doucement après l'averse. On a eu une affluence raisonnable et à certains moments nous n'étions pas trop des cinq ou six personnes présentes sur le stand. On n'est pas certain que cela se transforme en de nombreux adhérents ou participants au Groupe Faucons, mais on s'est fait connaître !

Michel Sitterlin





Photos : Anne Leriche - Olivier Foury - Jean Hénon



UN OUVRAGE À NE PAS MANQUER

Identifier les plumes des oiseaux d'Europe occidentale

Nombreux sont les Corifiens qui participent aux ateliers de Cloé Fraigneau organisés lors des AG par exemple et également en d'autres circonstances. L'ouvrage qu'elle a rédigé ne pourra que compléter leurs connaissances.

J'ai le plaisir de vous annoncer la sortie en novembre de mon nouveau guide *Identifier les plumes des oiseaux d'Europe occidentale*.

Après plusieurs années de compilations d'informations d'origines diverses, j'espère que ce nouvel outil aidera naturalistes et ornithologues dans l'étude des oiseaux (recherche d'espèces discrètes, victimes des éoliennes, proies des rapaces, etc).

Bien sûr, toutes les solutions à vos énigmes ne seront pas dans ces pages, aussi une adresse est ouverte pour contribuer à améliorer l'ouvrage

(corrections, ajouts d'indices ou d'espèces...) : ipoeo2017@yahoo.fr

Vous pouvez aussi m'envoyer à cette adresse les photos ou les scans de vos plumes non identifiées, avec une échelle à côté (règle ou papier quadrillé), j'essaierai de vous aider.

Cordialement.

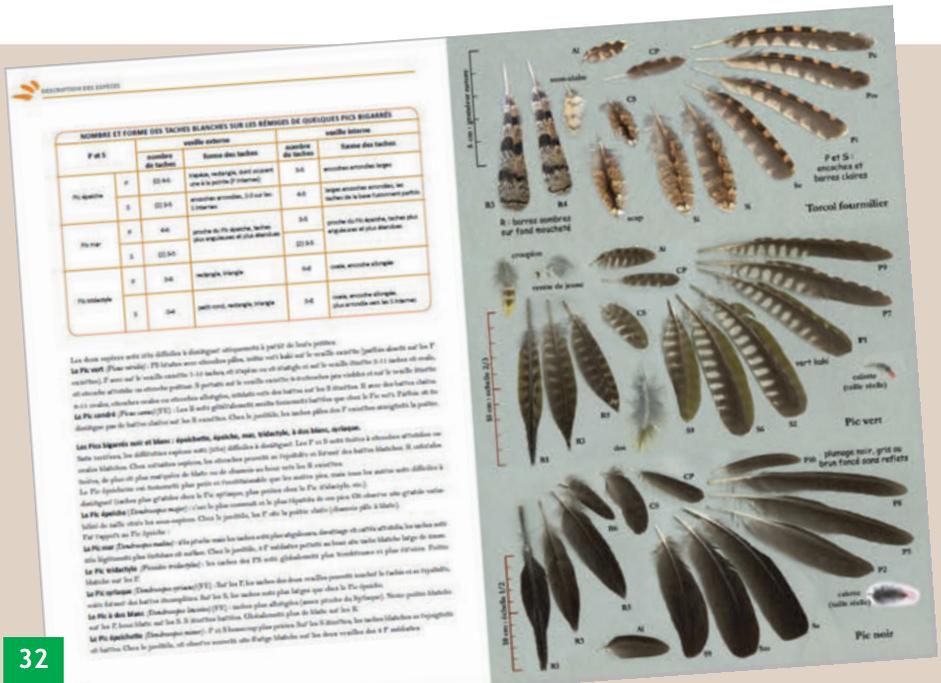
Cloé Fraigneau

Association ERON

81 bis route de Melun - 91250 Saintry-sur-Seine

Courriel : eron.asso@yahoo.fr

Tél : 06-73-33-81-42



Abondance de biens...



IL EST DES JOURNÉES DONT UN NATURALISTE se souvient. Dans l'esprit de chacun de vous, cette phrase vient sans doute de réveiller une image marquante, une ambiance forte, un moment à part.

En septembre, Bretagne Vivante avait affrété un bateau afin d'emmener quelques dizaines de passionnés goûter les embruns et apprécier les lumières changeantes du Mor Braz, cette « grande mer » de Bretagne sud bordant la « petite mer » ou Mor Bihan, le golfe du même nom. Les ressources alimentaires de cette étendue marine attirent poissons, oiseaux, mammifères marins et bateaux de pêche. Quelques océanites, labbes et puffins avaient déjà ravi les marins d'un jour quand, en fin d'après-midi, un spectacle exceptionnel les a comblés.

Il faut imaginer, au loin, un chalutier occupé à remonter son vaste filet. Il faut ensuite tenter de se représenter, dans son sillage, une profusion

d'oiseaux attirés par l'aubaine. Notre vedette s'approche. Plus de cinq mille goélands forment le gros du cortège étiré sur près d'un kilomètre ! Mêlés à eux, cinq cents puffins des Baléares (soit pas moins d'un trentième de la population totale de cette espèce menacée...), deux cents fous de Bassan, quelques océanites, des labbes, des mouettes de Sabine. Il y a tant à voir que l'on ne sait plus où braquer les jumelles. Mais ce n'est pas tout car voici que des dizaines et des dizaines de dauphins se joignent aux oiseaux, bondissant hors des vagues dans une course folle, forçant l'admiration par leur puissante aisance. Les cœurs battent plus vite et les exclamations de joie fusent comme pour un feu d'artifice. Cela durera de longues minutes.

Plus tard, sur le chemin du retour, le silence succède aux cris d'admiration et l'on sent bien que chaque participant, grisé par le souvenir de cet essaim mouvant, est conscient d'avoir vécu un moment privilégié.



AVRIL 2017

Quelques belles rencontres en Extremadure

Bizarre le nom de cette province espagnole : Extremadura en espagnol, mais, en français, on trouve Extrémadure mais aussi Estrémadure. Gardons le titre choisi par Catherine. Sur un site Internet, l'étymologie du nom serait "terre extrêmement dure". Vrai ou faux ? Quoi qu'il en soit Catherine nous fait un récit accompagné de photos qui donne l'envie d'aller vérifier sur place...



Vautour fauve

De drôles de parents qui pouponnent...

Dans le parc national de Monfragüe, difficile d'être insensible au spectacle des vautours fauves prêts à s'envoler de leurs rochers. Le profil de ce charognard est digne d'un acteur de jurassic parc. Il fait crépiter les appareils photos des paparazzis, captive les observateurs à jumelles et à longues-vues venus parfois de

très loin pour le voir de très près. Mais le plus émouvant reste le comportement du couple, uni pour la vie, chérissant leur progéniture. Le mâle et la femelle se relaient jusqu'au coucher du soleil pour le nourrissage et la garde de l'unique oisillon. Caché contre la paroi, ce dernier est protégé en permanence du soleil de plomb par l'ombre de l'adulte dans une patience infinie. Objet de beaucoup d'attention, le jeune est nourri à volonté et surtout l'adulte de garde

ne le quitte jamais. Partageant le même biotope que l'aigle ibérique (classé comme espèce en danger et vulnérable), le passage de ce dernier en haut des rochers ne perturbera même pas l'amour parental.

Un eco-gîte-partagé

Décus de ne pas avoir trouvé le dortoir des élanions blancs indiqué par le guide du Parc de Cornalvo, nous avons pris l'unique route qui



La sirène de Rugidero

C'est notre dernier jour dans le parc de Cornalvo. Dans une vallée, des huppés fasciées jouent à cache cache ; un peu plus loin une pie grièche à tête rousse nous surveille du haut des arbres puis une bondrée apivore se toilette sur un pylône. Le long du chemin des bruants proyer chantent à tue tête alternant avec la sérénade des pinsons des arbres. Deux jeunes tariers des prés se font encore nourrir par les adultes, un milan royal

s'enfonce dans le parc. Sur un des grands pylônes, la Cigogne blanche, architecte de l'espace métallique, a élaboré un hôtel à plusieurs étages. Bien sûr, elle s'y est réservée la vue imprenable. À l'étage inférieur, j'observe à la longue vue plusieurs couples de moineaux espagnols en plein ébats amoureux ; ils ont trouvé là un squat naturel que Dame cigogne partage avec générosité.



Loutre d'Europe

nous survole. Au barrage romain de Cornalvo, une aigrette pêche et les gravelots à collier interrompu font leur va-et-vient au bord de l'eau. Nous nous reposons en fin d'après-midi sur un gros rocher en amont de la rivière. À une dizaine de mètre plus bas dans le ravin, le rossignol a trouvé la meilleure place pour faire résonner son chant de ténor, un verdier se délecte des graines d'un arbuste puis un éclair bleuté passe devant nous, c'est le martin pêcheur. Une mésange à longue queue se pose pas loin de nous. Contemplatif devant la lumière du coucher de soleil, nous goûtons les derniers moments d'une journée de printemps dans une nature préservée. Le chant du rossignol s'éteint doucement laissant l'espace à l'écho de la rivière...

À une dizaine de mètre en contrebas entre l'eau et un gros rocher, une tête est sortie du ravin, c'est la Loutre d'Europe, elle s'est arrêtée brusquement, pendant de longues secondes nos regards se sont croisés, mélange de crainte, de surprise, de curiosité, même si nous étions

très visibles nous sommes restés immobiles. Finalement elle a disparu, puis elle est repassée une seconde fois sans s'arrêter et s'est faufilee dans la pénombre...

La belle endormie

Après avoir aperçu des chardonnerets élégants dans le charmant village de Solana de los Barros, situé dans le géoparc de Villuercas Ibores Jara, observé dans le ciel le Vautour percnoptère, découvert des martinets à ventre blanc près de l'église romane, entendu puis surpris une bergeronnette grise, en alerte en train de nourrir son petit sur le toit d'une maison, il était très tard quand nous sommes arrivés à Cabanas des Castillo. Une bonne grimpeuse pendant une vingtaine de minutes entre les rochers nous accédons enfin au sommet. Dans les ruines du château au bord du chemin, les pattes soudées sur une grosse branche sortie d'un buisson, une petite boule grise est là profondément endormie.



Linotte mélodieuse

Les yeux fermés dans le dernier rayon de soleil, sa présence ici semble irréelle. Elle doit être bien fatiguée pour s'arrêter dans cet endroit minéral, quasi désert, battu par tous les vents. D'où vient elle? D'après mon guide ornithologique avec son court bec gris, un côté de la tête marqué de pâle au dessus et en dessous de l'œil, la poitrine vaguement rayée, la calotte rayée, il s'agit d'une femelle ou d'un juvénile de linotte mélodieuse. Migratrice partielle, j'imagine que cette linotte, se repose de son voyage le long des crêtes dans un endroit abritée des prédateurs. Sans la déranger, nous sommes passés discrètement sur l'unique chemin à un mètre d'elle, mais au retour elle avait déjà disparu.

Le trio des potières

C'est notre dernier arrêt en Extrémadure, l'orage vient de s'arrêter, sur le parking de l'observatoire du mirador del estrecho de la Penia Amarilla, trois potières en herbes, trois espèces d'hirondelles : l'Hirondelle de rochers, l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rousseline cohabitent au sol et pétrissent l'argile avec leur bec. Elles emportent la terre molle vers les grottes ou en maître de l'urbanisme de la verticalité, elles façonnent et réparent les fondations troglodytes des nids abîmés. Dans leurs colonies, elles vont élever leur descendance, de futures acrobates aériennes qui reviendront à leur tour pétrir la terre de leurs ancêtres et consolider à nouveau leur ouvrage...

Catherine Boudiès

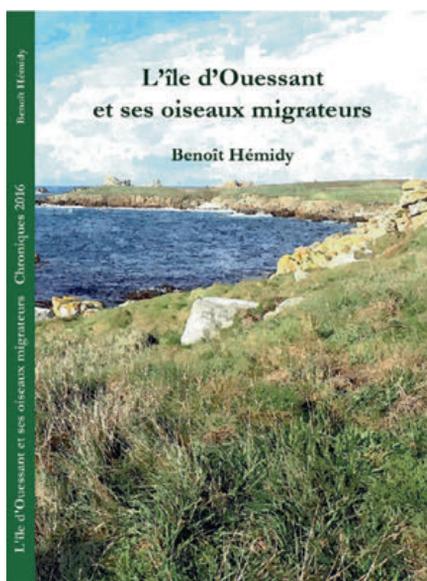


Le trio des potières : Hirondelle des rochers, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rousseline

EN MER D'IROISE

L'île d'Ouessant et ses oiseaux migrateurs

L'auteur, Benoît Hémidy, ornithologue et passionné de la migration sur l'île d'Ouessant et en baie de Douarnenez. Benoît, adhérent de longue date au Corif, est membre du conseil d'administration de l'ANO – Association naturaliste d'Ouessant – et membre de Bretagne vivante.



Quelques extraits

L'histoire est simple. Après avoir traversé la Manche, la route migratoire passe logiquement par la mer d'Iroise pour aller vers le sud. Si le temps est clair et le vent faible, les migrateurs survolent l'île à bonne altitude et, parfois, se posent. Le Créac'h, tout en bas, n'est alors que quelques petits points lumineux. Mais le mauvais temps et les vents violents perturbent considérablement le tracé de la route que

l'oiseau migrateur emprunte pour aller vers la terre de l'hivernage. Les nuages abondants engendrent un vol migratoire de plus faible altitude. Le phare du Créac'h joue alors un rôle considérable pour tous ces migrateurs au long cours. Par ses faisceaux, il va les attirer à lui inexorablement. ...

Ce sont des milliers d'oiseaux qui peuvent ainsi arriver sur l'île durant une nuit. C'est alors pour le meilleur ; enfin une terre de repos ! Ou pour le pire ; certains de ces petits passereaux meurent épuisés au pied du phare, en se jetant littéralement sur les lanternes. D'autres enfin réussissent à s'y poser.

L'oiseau emblème de la migration à Ouessant

Le Pouillot à grands sourcils vient de loin. Alors que les ornithologues le considéraient comme un oiseau rare il y a encore une cinquantaine d'année, à partir des années 90, les observations se multiplient.

S'agit-il d'une migration exploratoire ou d'une migration inversée qui concerne souvent les jeunes de l'espèce ? Ou s'agit-il d'un phénomène d'accroissement plus traditionnel de population : les PGS les plus occidentaux, se reproduisant à l'ouest de l'Oural, trouveraient alors un plus grand intérêt, en terme d'économie d'énergie, à choisir la voie de l'ouest ?



Grand passage de migrateurs venus du grand Nord

À Parluc'hen, une dizaine de grives mauvis se sont mêlées au groupe hétéroclite des petits passereaux qui recherche sa nourriture au sol. La caractéristique principale de reconnaissance des 'mauvis' est le rouge tirant sur le roux de ses flancs. C'est une espèce nordique. En migration, elle émet un cri puissant de

ralliement qui peut s'entendre de très loin. C'est que l'oiseau ne migre jamais seul. À Ouessant, cet automne, des petites troupes de 20 à 30 grives mauvis ont été repérées au Vallon d'Arland, au réservoir, au StangarStiff, à PoullGwegen ou au Phare du Créac'h. En une heure de temps, jusqu'à 2200 grives mauvis ont été comptées se dirigeant au sud, en passage en vol, à Penn Arland.

Texte et photos de **Benoit Hémidy** qui propose d'accueillir les adhérents chez lui (7 rue de Capri 75012) pour une présentation de l'île et son intérêt ornithologique sous forme d'une petite conférence avec quelques films à l'appui (à partir du mois de novembre).
Contact - 06 52 46 08 75



DE VIRGINIE BOYAVAL

« Ma Tribu »

Ce livre raconte le vécu d'une jeune femme passionnée par les blaireaux en particulier, et bien sûr par tous les animaux de la forêt en général.

Passionnée, c'est évident, et de ce fait elle rend son livre passionnant : ses affûts nocturnes, ses rencontres généralement agréables, parfois traumatisantes, parfois même terrifiantes quand les chasseurs déterreurs sont entrés en action.

Dans cet ouvrage largement illustré de photos en noir et blanc retouchées façon « daguerréotype », on apprend beaucoup de choses sur les blaireaux.

Par exemple en fonction de la dentition d'un jeune blaireau, on peut déterminer son âge et ainsi lui donner la nourriture appropriée. On apprend aussi que chaque individu a sa personnalité bien marquée, de fait la disparition d'un individu modifie la hiérarchie du clan.

Le livre nous raconte aussi les rencontres avec le renard, le raton-laveur (bien présent maintenant en Île-de-France), le sanglier et aussi des ongulés.

Largement recommandé par Jacques Coatmeur



Ma Tribu est édité à compte d'auteur.

Virginie a aussi créé une association et un site : www.meles.fr.

C'est uniquement par ce biais qu'il faut commander le livre peu cher : 7,50 euros.

UN LIVRE POUR LES JEUNES

Trafic à la fosse aux griffes

Extrait de la quatrième de couverture

Brigitte Zirrelli ne tarit pas d'éloges au sujet de ce livre :

"C'est les vacances et Benjamin s'ennuie seul chez lui. Il s'est brouillé avec son ami Cémil. Mais un nouveau voisin au comportement étrange et de mystérieuses visites vont rapidement changer le cours de ses mornes journées. Benjamin décide alors d'aller se réconcilier avec Cémil et lui demander de l'aide. Ensemble, les deux garçons vont mener l'enquête et découvrir un mystérieux trafic d'oiseaux."



"Ce deuxième livre de Véronique Cauchy et Lisa Blumen, *Trafic à la fosse aux griffes* est une pure merveille. Il se lit comme un polar et on a hâte de connaître la fin. Les illustrations sont magnifiques, avec des camaïeux de bleus et de verts délicats, teintés de touches de rouge et de rose. Et que dire du message sur la biodiversité, la préservation de notre belle planète pour les générations futures et... mais chut ! Je ne peux

pas vous en dire plus sans dévoiler la fin du livre...

Cela peut être un beau cadeau pour sensibiliser les enfants, les petits-enfants de vos familles ou ceux de votre entourage.

Conseillé par Brigitte Zirrelli

Trafic à la fosse aux griffes
Véronique Cauchy et Lisa Blumen
Éditions Kilowatt
dès 8 ans – 64 pages – relié – 17 x 24 cm

Corif Centre Ornithologique Île-de-France

Maison de l'oiseau
Parc Forestier de la Poudrerie
Allée Eugène-Burlot
93410 Vaujours

Tél. : 01 48 60 13 00

E-mail : corif@corif.net

Site Internet : www.corif.net

Liste de discussion :

corifdiscus-subscribe@yahoogroups.com

Page Facebook : www.facebook.com/corifnet

Compte Twitter : twitter.com/corifnet

Permanences

Local ouvert du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
Merci de téléphoner au préalable.

Accès en transports en commun

RER : Ligne B5, Sevrans-Livry.

Bus : 670, 607a, 147, 623.



L'Épeichette bénéficie d'un soutien financier de la DRIEE (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie) au titre de la participation du Corif au débat public sur l'environnement.

Tous les adhérents peuvent donner des nouvelles de leurs activités et de leurs découvertes dans le domaine de la protection de la nature.

Pour cela, adressez-nous vos articles (environ 2 500 signes et espaces par page) par l'un des moyens suivants :

- En les déposant dans l'espace adhérent sur www.corif.net. Une fois connecté(e), cliquez sur "Contribuer à L'Épeichette" dans le cartouche vert "L'Épeichette").
- À l'adresse "epeichette@corif.net".
- À défaut, par courrier.

Pour une meilleure qualité de L'Épeichette

Vous pouvez également envoyer des dessins ou photos. Les images scannées et les photos doivent être suffisamment grandes pour être imprimées correctement. Il est indispensable qu'elles aient une définition de 300 pixels par pouce, c'est-à-dire 300 pixels tous les 2,5 cm environ.

N'oubliez pas que la bonne longueur pour un texte correspond à celle dont vous appréciez la lecture !

Date limite des envois pour le prochain numéro (le 139) : 15 janvier 2018

Directeur de la publication : F. Malher

Rédaction : Ch. Gloria, J. Hénon, Ph. Maintigneux

Photos : C. Bachelot, L. Bourgeois, C. Boudiès, P.-O. Combelles (Creative Commons), G. Elie, O. Foury, Ch. Gloria, B. Hémidy, J. Hénon, A. Leriche, G. Lesaffre, J.-F. Magne, Ph. Maintigneux, J.-P. Mériaux, J.-Cl. N'Diaye, D. Omarov, A. Proust

ISSN : 1772 3787

L'Épeichette 137 - Octobre 2017

À NOTER DANS VOTRE AGENDA

Réservez dès maintenant ces dates !

Plus de précisions à venir, ou en pages intérieures, ou sur le site Internet. Chaque adhérent peut proposer ou signaler une activité, une réunion, une exposition ou tout autre évènement en relation avec les objectifs et l'esprit de notre association dans l'agenda de l'espace adhérent du site Internet.

Jeudi 16 novembre 2017

Assemblée générale extraordinaire

Débat et vote (si le quorum est atteint) sur le projet de fusion Corif-LPO.

Dimanche 14 janvier 2018

Comptage Wetlands

Comptage concerté des oiseaux d'eau hivernants sur toutes les zones humides de la planète.

Samedi 16 décembre 2017

Assemblée générale ordinaire

Précédée, éventuellement d'une assemblée générale extraordinaire si le quorum n'a pas été atteint le 16 novembre.

Samedi 10 février 2018

Conférence "Bienvenue"

Pour tous ceux, nouveaux ou pas, qui veulent mieux connaître leur association et éventuellement s'y impliquer.

Les commissions et groupes locaux se réunissent fréquemment. Pour participer, renseignez-vous auprès du local et lisez vos mails.

Pour toute information de dernière minute sur les activités du Corif et la protection de la nature en général, rendez-vous sur le site Internet du Corif : www.corif.net.

Vous pouvez recevoir *L'Épeichette* par Internet ou la télécharger, ainsi que les anciens numéros, dans l'espace adhérent du site Internet du Corif : www.corif.net.

